

# NOU[S]VELLES



© Rebecca Bowring

## LE CSP, OUVERT ET SOLIDAIRE

### (ÉDITO)

Des réalités cachées, réelles et difficiles. Les collaborateurs-trices du CSP rencontrent peut-être votre voisin-ne, votre collègue, un proche et l'accompagne, pour résoudre ses difficultés. Ces personnes dont vous ignorez certainement ce qu'elles sont en train de vivre ont besoin de croiser dans leur parcours des professionnels qui les comprennent. Si vous découvrez dans les pages qui suivent des situations que vous n'imaginiez pas – ou si vous

reconnaissez les bribes du parcours d'un proche, ou, qui sait, le vôtre: vous pouvez compter sur nous! L'an dernier, nous avons accueilli un nombre encore croissant de personnes en difficultés. Avec votre soutien, nous pouvons les accompagner, rechercher ensemble des solutions. Notre engagement est possible grâce à vous!

Pierre Ammann  
Directeur CSP Berne-Jura

**PRÉCARITÉ[S]**  
DÉCOUVREZ AU FIL DES PAGES  
DE CETTE ÉDITION ROMANDE  
LA RÉALITÉ DE LA PRÉCARITÉ  
QUI NOUS ENTOURE,  
AINSI QUE LES ACTIONS MENÉES  
PAR LES QUATRE CSP  
POUR Y REMÉDIER.

VOUS AVEZ CONSTATÉ  
UN PROBLÈME DE TRAITE  
À GENÈVE?  
APPELEZ NOTRE HELPLINE  
AU 0800 20 80 20.

**(ACTU) TRAITE HUMAINE ET EXPLOITATION DE LA FORCE DE TRAVAIL**

**L'idée que nous nous faisons de la traite humaine renvoie généralement à l'exploitation sexuelle de femmes migrantes, piégées par des réseaux criminels, séquestrées et forcées à se prostituer.**

La traite humaine recouvre plusieurs réalités. A Genève, la présence sur le terrain de la prostitution d'associations très actives dans la prévention et d'une unité de la police qui contrôle au quotidien le monde de la nuit a, semble-t-il, largement contribué

à limiter le problème de l'exploitation sexuelle.

Moins présente dans nos représentations est l'exploitation de la force de travail. Le caractère caché de ce phénomène rend particulièrement difficile l'appréhension de son ampleur. Par ailleurs, il n'existe à ce jour pas de consensus sur sa définition. L'existence d'abus dans ce domaine est en revanche reconnue et d'importants efforts restent à fournir pour y mettre un terme.

Nous avons constaté qu'il est très difficile d'obtenir la condamnation pénale des employeurs dans les situations d'exploitation de la force de travail. Les obstacles rencontrés touchent en premier lieu au cadre légal; l'article 182 du Code pénal qui sanctionne la traite d'êtres humains est interprété de manière très restrictive par les autorités de poursuite pénale dans les cas d'exploitation du travail. Les contraintes auxquelles sont soumises les victimes ne s'avèrent souvent pas suffisantes au regard des autorités pour une condamnation de l'employeur. La confiscation du passeport de la victime, le confinement dans lequel elle est maintenue, l'existence de menaces proférées à son encontre et même les violences physiques auxquelles elle peut être soumise ne suffisent généralement pas à

une condamnation selon l'art. 182 CP. Les obstacles ont également trait aux difficultés pour les victimes de disposer des preuves requises. En effet, les victimes sont souvent exploitées au domicile même de leur employeur. Elles travaillent à l'ombre des regards extérieurs, n'ont pas de contrat et, si un peu d'argent leur est remis en guise de salaire, il n'est pas déclaré aux assurances sociales. Dans ces circonstances, ne demeure que leur récit contre celui de leur employeur.

Enfin, peut-être existe-t-il aussi des préjugés qui poussent certains procureurs à classer des dossiers un peu rapidement, par exemple dans les situations de jeunes femmes africaines attirées en Suisse par de fausses promesses et exploitées par des compatriotes ou, plus préoccupant, à estimer que la victime sans-papier est coupable de travailler illégalement.

Un long chemin reste donc encore à parcourir pour décourager les employeurs qui violent de manière crasse le droit et abusent de la vulnérabilité de leurs employés. Il passera par une meilleure sensibilisation des différents acteurs, peut-être aussi par une adaptation du cadre légal.

**Claudiane Corthay**

je suis nourrie,  
logée, piégée  
et exploitée

**VICTIME ou TÉMOIN  
DE TRAITE D'ÊTRES HUMAINS?**

APPELEZ LE CSP (LU-VE 13H30-17H30)  
**0800 20 80 20**

**CSP**  
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

En partenariat avec: Fondation AL DES GROUPEES, CENTRE LVI, REPUBLIQUE DE GENÈVE

**(BRÈVES) NOUVEAU SITE WEB**

AVEC L'ARRIVÉE  
DU PRINTEMPS,  
TAPEZ WWW.CSP.CH  
POUR DÉCOUVRIR  
LE NOUVEL HABILLAGE  
DU SITE INTERNET  
DU CSP!





© Rebecca Bowring

**LE CSP LANCE SA NOUVELLE CAMPAGNE DE MARS SUR LE THÈME DE LA PRÉCARITÉ, UNE RÉALITÉ CACHÉE MAIS BIEN PRÉSENTE.**

### **(TÉMOIGNAGE) PRÉCARITÉ : CELA POURRAIT ÊTRE VOTRE VOISIN, VOTRE COLLÈGUE OU VOTRE PROCHE**

**« Jean était un collègue génial. Toujours souriant, disponible, engagé, il aimait beaucoup son travail. Et puis un jour sa vie a basculé... »**

« C'était il y a un peu plus d'un an, lorsque notre employeur a été contraint de licencier une dizaine de collaborateurs pour des raisons économiques. J'y ai échappé mais Jean n'a pas eu cette chance.

A 53 ans, il s'est retrouvé au chômage après vingt ans passés au service de la même entreprise. Aujourd'hui, un an et demi plus tard, Jean n'a toujours pas retrouvé d'emploi malgré les années d'expérience qu'il a accumulées dans sa profession. Son épouse est malade, le couple puise dans ses économies pour subvenir aux besoins du ménage... Cela ne pouvait plus durer. Nous avons gardé de bons contacts, je prends régulièrement de ses nouvelles. Un soir, j'ai invité

le couple à manger chez moi. Jean s'est peu à peu confié, m'a fait part du désespoir qui le ronge depuis quelques mois. Le fait de rester chez lui, d'occuper ses journées comme il peut, de n'avoir décroché qu'un entretien d'embauche, de trouver jour après jour des réponses négatives dans sa boîte aux lettres... Tout cela lui mine le moral.

Il en a parlé avec son conseiller ORP lors d'un entretien et ce dernier lui a proposé de l'inscrire dans une mesure du marché du travail au sein du secteur Intégration professionnelle de Regenove, un service du CSP Berne-Jura. Cette mesure vise à intégrer les personnes participantes dans le premier marché du travail, en pro-

posant notamment des activités en lien avec le processus de candidature.

Jean a commencé la mesure d'intégration professionnelle il y a un mois. Il est heureux de développer de nouvelles compétences qui lui seront utiles pour mener à bien ses recherches d'emploi. La mesure n'est pas encore terminée, mais il est fier de m'expliquer ce qu'il a appris, par exemple dans le domaine informatique. Je vois qu'il va mieux, il reprend confiance en lui et me parle de ses candidatures avec les yeux pleins d'espoir.

En plus, il a décroché un entretien de recrutement la semaine prochaine et il se sent prêt! »

## (TÉMOIGNAGE) ... OU VOTRE AMI

« J'ai un ami d'enfance, la quarantaine comme moi. Nous avons un peu le même parcours : on s'est mariés jeunes, et puis très vite les enfants sont arrivés... »

« Nous partagions le même rêve : une maison à soi, un boulot confortable, une vie de famille heureuse. Mais les rêves, ça demande un investissement : lui, après ses études, il a encore continué à se former, tout en travaillant à 100 % et en s'occupant de sa famille... Des années et des années sans avoir le temps de souffler une seconde. Ça a payé, car après une belle promotion, il a pu se l'offrir, sa maison ! Parfaite pour une famille de cinq personnes, avec un beau jardin, proche de toutes les commodités. Il a pu enfin profiter de la vie, voir ses gamins grandir, s'occuper du jardin, tout en ayant un bon poste de cadre dans une entreprise internationale.

Et puis un jour, tout s'est envolé. Je n'ai pas bien su ce qui s'était passé, mais sa femme lui a demandé de partir sur le champ. Je l'ai hébergé quelque temps. Il avait l'espoir

de pouvoir rentrer à la maison, en vain... Sa femme a demandé la séparation officielle et une pension pour elle et les enfants. Il payait, ça ne lui posait pas de problème, il avait à cœur que ses enfants ne manquent de rien. Il a laissé la maison à son ex, c'était mieux ainsi. Mais cela lui prenait pas mal d'argent sur son salaire. Ensuite, il y a eu la location de son nouvel appartement à payer, les meubles à racheter, les frais d'avocat pour le divorce, le leasing de la voiture, le crédit à rembourser...

A la fin, il ne s'en sortait pas. Il me l'a dit, il n'arrivait plus à boucler ses fins de mois. Il avait du retard dans le paiement de ses impôts et l'office des poursuites lui courrait après... Il m'a demandé de le dépanner une fois ou deux, j'ai fait ce que j'ai pu, mais j'ai des factures à payer moi aussi... Je ne sais pas ce qu'il pourrait faire pour s'en sortir. »

### UN DE VOS AMIS OU PROCHES SE TROUVE DANS CETTE SITUATION ?

**Le Centre social protestant peut intervenir à plusieurs niveaux :**

- Consultations couple et famille (sauf Genève) : accompagnement, soutien et thérapie en cas de problèmes de communication et/ou de perspective de séparation.
- Consultations juridiques : conseils sur le droit de la famille (mariage, séparation, divorce, pension alimentaire, filiation, etc.).
- Consultations sociales : accompagnement social polyvalent, avec une spécialisation autour des questions de budget et de désendettement.

« IL Y A EU LES FRAIS D'AVOCAT  
POUR LE DIVORCE, LE LEASING DE LA VOITURE,  
LE CRÉDIT À REMBOURSER... »





## (TÉMOIGNAGE) ELLE N'EN DORMAIT PLUS

**Sa boîte aux lettres ne désemplassait pas. Interloqué, le facteur me demanda si Mme Renau\* avait déménagé ou si elle était partie en vacances.**

En vacances? Cela me semblait peu probable. Elle m'en aurait certainement glissé un mot! En remontant à l'étage, je vis ma voisine sortir de son appartement. « Mme Renau », l'interpellai-je, « je suis contente de vous rencontrer. Je m'inquiétais de voir votre boîte aux lettres non vidée. »

« Merci », me répondit-elle, avec un large sourire. Elle referma sa porte aussitôt.

Le lendemain, je croisai le facteur à notre étage. Il frappa à la porte de Mme Renau. Alors que j'attendais l'ascenseur, j'entendis le facteur informer ma voisine: « Si vous n'êtes pas d'accord avec le montant réclamé, vous pouvez faire opposition ». « Non », répondit-elle, d'un ton quelque peu embarrassé. Puis elle ajouta: « Il faut que je rentre, je ne me sens pas très bien. » Elle salua le facteur et ferma sa porte, les mains chargées de courrier.

Je ne l'avais jamais entendue ainsi. Inquiète, je m'enquis de son état de santé le soir même.

Touchée par ma démarche, ma voisine m'avoua toute sa détresse. Elle avait renoncé à se rendre chez son médecin, car elle lui devait de l'argent. « Des factures impayées », me dit-elle, « en nombre et pas seulement auprès de mon médecin ». Sa vie était devenue un enfer. A ce point qu'elle redoutait d'ouvrir sa boîte aux lettres. Elle ne savait plus quelles priorités donner à ses paiements et avait fini par abandonner son administratif.

Et maintenant, l'office des poursuites l'avait convoquée. Elle n'en dormait plus.

Elle ne sortait, d'ailleurs, plus que pour se rendre à son travail.

J'ignorais quel conseil donner à ma voisine. Je me suis souvenue alors qu'un ami avait vécu une situation presque similaire et qu'il avait fait appel au CSP. Reçu par un assistant social, il avait été conseillé dans la gestion de son budget et soutenu dans ses démarches administratives. Après quelque temps, il avait pu reprendre la gestion de ses affaires et le fil de sa vie.

\* Nom fictif

UNE PASSERELLE ENTRE  
LA PRATIQUE DES SPÉCIALISTES  
ET L'USAGE QUOTIDIEN.

## (BRÈVES) LES ÉDITIONS LA PASSERELLE

Une collection issue de l'expérience des professionnels du CSP.



Mariage, parentalité, autorisation de séjour... Le quotidien réserve son lot de questions que les spécialistes du CSP connaissent bien. Leurs réponses sont recueillies dans une série de publications, parues aux éditions La Passerelle, à l'intention de tout un chacun. Rédigés dans un langage accessible, ces livres représentent aussi une source d'informations utile pour les professionnels.

A commander en format PDF ou papier sur [www.csp.ch](http://www.csp.ch)



© DR

## (LE CSP DONNE LA PAROLE À) ANNE-MADELEINE REINMANN

**Diacre, aumônerie, des mots désuets relégués aux oubliettes! C'est en tout cas ce que je pensais pendant de nombreuses années. Jusqu'à ce qu'un ami me conseille de compléter mes formations professionnelles avec celle de diacre.**

Je me suis laissée séduire par cette suggestion qui m'a amenée à travailler à l'AGORA, l'Aumônerie genevoise œcuménique auprès de requérants d'asile et de réfugiés.

J'ai donc adopté le titre et la fonction d'aumônier et me suis retrouvée au cœur de l'actualité et auprès des migrants de tous horizons!

J'ai commencé par découvrir le monde de l'aéroport, ses boutiques de luxe, ses destinations exotiques et tant de passagers en partance ignorant tout des requérants d'asile séjournant à Cointrin.

Ces requérants qui arrivent à Genève en avion peuvent déposer

une demande d'asile à l'aéroport où toute la procédure va se dérouler. Ces personnes y sont, dès lors, assignées à résidence jusqu'à 60 jours.

Notre rôle d'aumônier est de les accompagner tout au long de leur parcours du combattant, leurs angoisses et leurs insomnies. Heureusement que bon nombre de personnes partagent avec nous leur foi et leur espérance!

Puis, accompagnée de ma collègue Véronique Egger, nous nous rendons dans les deux prisons pour détention administrative. A Frambois et à Favra, nous rencontrons des personnes en fin de parcours qui n'ont plus beaucoup de pers-

pective si ce n'est le renvoi chez elles. Combien de temps durera la détention? Elle se prolonge parfois jusqu'à 18 mois. Quel est le sens de renvoyer quelqu'un après 24 ans en Suisse? Pourquoi renvoyer des pères de famille dont l'épouse et les enfants resteront en Suisse? Notre travail se résume à beaucoup d'écoute; nous sommes bien souvent confrontés à l'impuissance!

Ensuite, nous retrouvons l'équipe de bénévoles à l'AGORA. Ces personnes au grand cœur, généreuses de leur temps, accueillent inconditionnellement tous les requérants dans un petit appartement au cœur du foyer des Tattes à Vernier. Cette petite ruche humaine fait du bien!

Là aussi, la magie de l'écoute opère! Nos visiteurs, qu'ils soient intéressés par un cours d'informatique ou de français, par une traduction ou un accompagnement chez le médecin, trouvent à l'AGORA un lieu d'accueil où ils sont les bienvenus.

*Last but not least*, nous avons, dans le domaine de l'asile, le grand privilège de travailler en coordination! L'union fait la force, c'est primordial face à tous les défis que nous devons relever pour soulager, un tant soit peu, tant de migrants dont la route passe par le bout du lac Léman. Merci à tous mes collègues juristes, assistants sociaux, médecins, infirmiers, etc., en particulier ceux travaillant au CSP!

**(ENVIE DE FAIRE UN DON) CAMPAGNE 2016**

CRÉÉE PAR L'AGENCE BUXUM,  
LA CAMPAGNE ROMANDE DU CSP A ÉTÉ NOMINÉE  
POUR LE SWISS POSTER AWARD 2015  
ORGANISÉ PAR LA SCA/APG!

BUXUM/COMMUNICATION/CH

# VOTRE VOISINE

## VIT DANS LA PRÉCARITÉ AVEC LA PEUR DES LENDEMAINS!

GRÂCE À VOS DONS, VOUS PERMETTEZ À CETTE PERSONNE D'ÊTRE ACCOMPAGNÉE ET CONSEILLÉE PAR LES PROFESSIONNEL-LE-S DU CSP.

LA PRÉCARITÉ TOUCHE PLUS DE PERSONNES QUE VOUS NE LE PENSEZ. [WWW.CSP.CH](http://WWW.CSP.CH)  
CCP 10-2143-2

**CSP**  
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

BUXUM/COMMUNICATION/CH

# VOTRE PROCHE

## VIT DANS LA PRÉCARITÉ AVEC LA PEUR DES LENDEMAINS!

GRÂCE À VOS DONS, VOUS PERMETTEZ À CETTE PERSONNE D'ÊTRE ACCOMPAGNÉE ET CONSEILLÉE PAR LES PROFESSIONNEL-LE-S DU CSP.

LA PRÉCARITÉ TOUCHE PLUS DE PERSONNES QUE VOUS NE LE PENSEZ. [WWW.CSP.CH](http://WWW.CSP.CH)  
CCP 10-2143-2

**CSP**  
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

BUXUM/COMMUNICATION/CH

# VOTRE COLLÈGUE

## VIT DANS LA PRÉCARITÉ AVEC LA PEUR DES LENDEMAINS!

GRÂCE À VOS DONS, VOUS PERMETTEZ À CETTE PERSONNE D'ÊTRE ACCOMPAGNÉE ET CONSEILLÉE PAR LES PROFESSIONNEL-LE-S DU CSP.

LA PRÉCARITÉ TOUCHE PLUS DE PERSONNES QUE VOUS NE LE PENSEZ. [WWW.CSP.CH](http://WWW.CSP.CH)  
CCP 10-2143-2

**CSP**  
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

**(LE CRI DE LA RÉDACTION) IMPÔTS COURANTS ET SAISIE**

**C'est une bizarrerie du droit des poursuites en Suisse: l'Etat s'interdit d'encaisser les impôts courants auprès des personnes poursuivies par leurs créanciers.**

Dans le minimum vital laissé au débiteur en cas de saisie, on trouve notamment le loyer, les assurances sociales et un minimum pour vivre, mais aucun montant n'est prévu pour payer ses impôts courants.

Pour le débiteur, il en résulte une spirale infernale puisque, pendant

toute la période où il est astreint à rembourser ses dettes, il va automatiquement se créer un nouvel arriéré fiscal qui prolongera d'autant son endettement.

Un autre effet choquant de ce système réside dans une inégalité de traitement entre les personnes im-

posées à la source et les autres. En effet, les premiers pourront s'acquitter de leurs impôts courants malgré une poursuite, puisque ceux-ci seront retenus sur leur salaire avant la saisie. Pour l'Etat, il en résulte une perte sèche puisque les personnes endettées ne payent plus d'impôts tant qu'elles n'ont pas payé tous leurs créanciers.

Une telle réglementation ne doit pourtant pas surprendre. Elle résulte du rapport de force qui règne dans notre parlement où les intérêts des créanciers privés (commerces, banques, assurances, etc.), sont beaucoup mieux protégés que ceux de l'Etat. Pourtant, contrairement à l'assureur qui peut refuser sa couverture en

cas de non-paiement des primes, l'Etat est lui obligé de servir ses prestations. On ne refusera pas l'accès à l'hôpital, à l'école ou la protection de la police à celui qui ne paie pas ses impôts.

Les CSP, comme les autres services suisses actifs dans le désendettement (Dettes Conseils Suisse, entre autres), souhaitent une modification de la loi sur les poursuites qui permettrait la prise en compte des impôts courants. Une démarche est actuellement en cours auprès des gouvernements cantonaux romands afin qu'ils soutiennent une telle réforme devant les Chambres fédérales.

Rémy Kammermann



**(ADRESSES)****REGENOVE**

Réinsertion professionnelle par l'emploi et la formation  
T 032 486 91 00

**SERVICE DE RAMASSAGE**

Notre service de ramassage prend en charge meubles, habits, bibe-lots et autres objets en bon état, sur simple demande téléphonique.  
T 032 486 91 01  
ramassage@csp-beju.ch

**MAGASIN REGENOVE**

Rue de la Promenade 14  
2720 Tramelan  
T 032 486 95 24  
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h30 ainsi que le samedi de 9h à 17h.

**NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES!**

Etes-vous intéressé-e à offrir un peu de votre temps bénévolement?

**CONTACTEZ-NOUS!**

Regenove  
Anabela Pasquier  
T 032 486 91 04  
anabela.pasquier@regenove.ch

**(BRÈVES) RENCONTRE DES 4 CSP**

C'est devenu une tradition : les collaboratrices et collaborateurs des quatre CSP de Genève, Vaud, Berne-Jura et Neuchâtel se rencontrent tous les trois ans. Ce printemps, ce sera au tour du CSP du canton de Neuchâtel d'organiser cette journée, en présence du conseiller d'Etat neuchâtelois Jean-Nathanaël Karakash. Le thème de la journée sera notamment consacré à la politique neuchâteloise en matière d'intégration professionnelle.

**(BRÈVES) MA FAMILLE AUTREMENT****Groupes de parole pour enfants et adolescents de parents séparés ou divorcés**

Ces groupes, proposés par le secteur Couples et familles du CSP Berne-Jura en partenariat avec la Fondation As'trame, s'adressent

aux enfants et adolescents confrontés à la séparation ou au divorce de leurs parents.

**Informations**

T 032 493 32 21  
info@csp-beju.ch



© Rebecca Bowring

**(BRÈVES) COUPLE ET FAMILLE****Permanence téléphonique couple et famille de l'Arc jurassien**

Problème de couple, de famille? Des conseillers conjugaux sont à votre écoute du lundi au jeudi de 12h30 à 14h au 0840 420 420.

**Informations**

www.permanencecouplefamille.ch  
info@permanencecouplefamille.ch

**Groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées**

La séparation ou le divorce peut être une épreuve douloureuse à vivre et difficile à surmonter. Les secteurs Couples et familles du CSP Berne-Jura et de Caritas Jura proposent des groupes de parole et de soutien aux personnes qui vivent cette situation.

**Informations**

T 032 493 32 21  
info@csp-beju.ch

**(BRÈVES) WEEK-END FAMILLES**

Le Centre social protestant Berne-Jura et Caritas Jura proposent trois week-ends de détente et de découverte dans la région à des familles en difficulté faisant appel à leurs prestations.

**Envie de nous prêter main forte?**

Vous avez envie d'offrir un peu de votre temps bénévolement pour l'accompagnement des familles, la préparation des repas ou encore la mise sur pied des activités?

**Du 22 au 24 avril 2016,**  
**du 17 au 19 juin et**  
**du 23 au 25 septembre.**

**Contactez-nous**

CSP Berne-Jura  
Janique Herdener  
T 032 493 32 21  
j.herdener@csp-beju.ch

**(IMPRESSUM)****Edition Berne-Jura**

Centre social protestant  
Berne-Jura  
rue Centrale 59  
2740 Moutier  
T 032 493 32 21  
info@csp-beju.ch  
CCP 25-6651-8  
IBAN  
CH44 0900 0000 2500 6651 8

**Tirage**

2650 exemplaires

**Rédactrice en chef**

Carine Fluckiger

**Impression**

Baudat imprimerie

**Ont collaboré à ce numéro**

Pierre Ammann, Isabelle Baume, Alain Bolle, Pierre Borer, Claudiane Corthay, Rémy Kammermann, Hélène Küng, Sandrine Maurer, Géraldine Michaud, Anne-Madeleine Reinmann, Vanessa Santantonio et Evelyne Vaucher Guignard

**Photos**

Rebecca Bowring

**Conception et réalisation**

Buxum-communication.ch



© Rebecca Bowring